



JEUDI 25 AVRIL 2024

9H30 À 16H

JOURNÉE DÉCOUVERTE PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ

HANDICAP MENTAL ET/OU PSYCHIQUE



**ÉVÈNEMENT
GRATUIT**

**STADE GEORGES SUANT
165 AVENUE FRANÇOIS MOLÉ - 92160 ANTONY**



Soutenu par
**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
jeunesse, engagement et sports



***Journée d'animation dédiée à l'initiation
de la pratique du Para Athlétisme Adapté***

La Ligue Sport Adapté Ile de France, la DRAJES, le Comité Départemental du Sport Adapté des Hauts de Seine, le club d'athlétisme d'Antony sont heureux de vous inviter à une journée d'initiation à la pratique du Para Athlétisme Adapté.

**Jeudi 25 avril 2024
Stade Georges Suant
165 Avenue François Molé
92160 Antony**

Programme prévisionnel

- 9h30/10h30 : accueil des participants et présentations
- 10h30 : début des animations sous forme d'ateliers sur les thématiques de la course du lancer et du saut
- 12h30/13h30 : pause déjeuner (**prévoir un pique-nique**).
- 13h30 : reprise des animations
- 15h30 : fin des animations et goûter
- 16h : clôture et remerciements

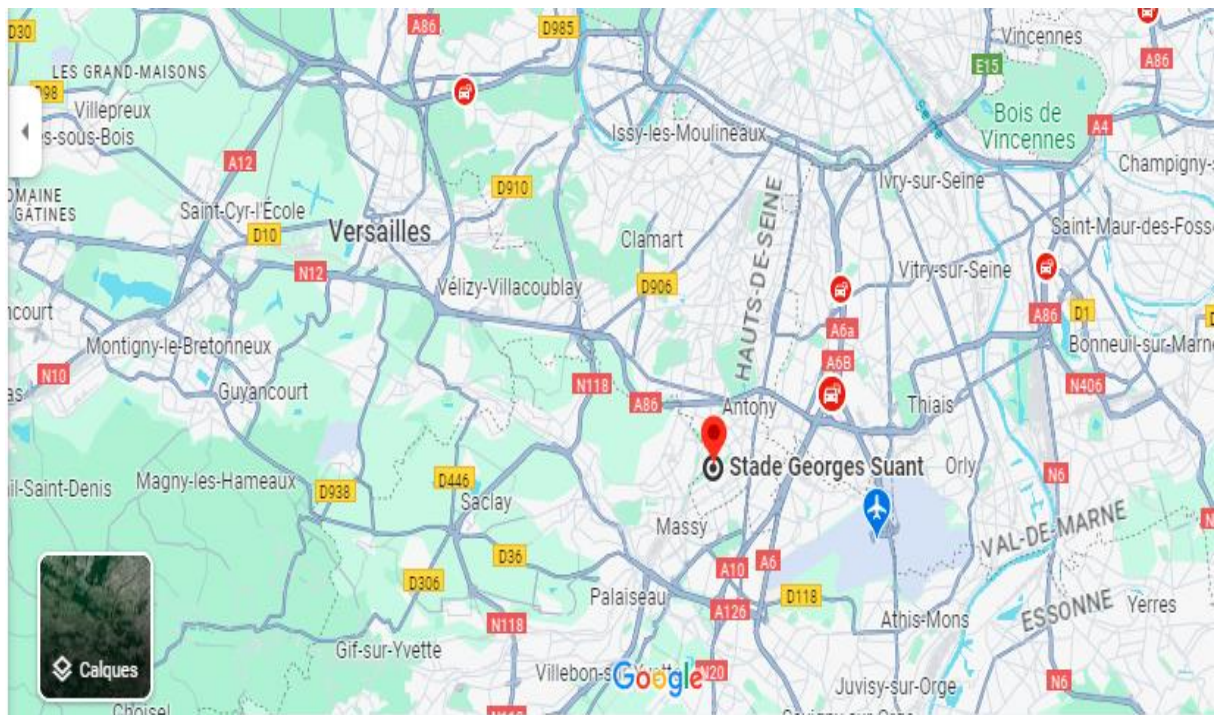
Objectif de la journée

Cette journée vise à faire découvrir au plus grand nombre une discipline olympique et paralympique, elle est dédiée à l'initiation de la pratique du Para Athlétisme Adapté et doit permettre à chaque participant de vivre toutes les dimensions liées au sport notamment dans le partage et les valeurs de l'olympisme liées au sport pour tous :
« bouger, apprendre, découvrir »

Accès

Stade Georges Suant, 165 Avenue François Molé 92160 Antony.

- **Venir en RER B** : direction Saint Rémy Lès Chevreuse, descendre à la station Les Baconnets puis environ 11' à pied ; ou descendre à la station Antony rejoindre à pied la gare d'Antony (2' à pied) puis prendre le bus 408 direction Verrières mairie et descendre à la station Georges Suant.
- **Venir en voiture** :



Conditions d'inscriptions

- **Les majeurs** ne possédant pas de licences annuelles FFSA devront fournir un certificat médical de moins d'un an d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en sport adapté.
- **Les mineurs** ne possédant pas de licences annuelles FFSA devront fournir soit un certificat médical de moins d'un an d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en sport adapté soit un questionnaire de santé.

Votre contact

Merci de bien vouloir nous envoyer la fiche d'inscription avant le 18/04/2024

à La Ligue Sport Adapté Ile de France
182 rue Raymond Losserand 75014 Paris
et/ou franck.dourbecker@sportadapte.fr

Contact : 06.63.86.46.64

